

Bilan du jury

5 mai 2021

Le jury présidé par Charles Naïm, IA-IPR de Lettres, co-pilote de la mission académique « Maîtrise de la Langue » est composé d'un chef d'établissement, de professeurs de français et d'éducation musicale, de professeurs documentalistes, d'un représentant de la D.A.A.C., d'un représentant du service de la Communication du Rectorat.

Nous remercions toutes les classes ayant participé au concours cette année et nous tenions à les féliciter pour leur persévérance dans un contexte sanitaire compliqué.

Même si les productions présentées ont été moins nombreuses, le jury a été ravi de découvrir des productions d'une grande qualité qui témoignent de l'implication des élèves et de leurs enseignants.

Cette année, un grand nombre de productions étaient en lien avec les questions citoyennes : la lutte contre le harcèlement, la violence, le sexisme mais encore la défense des droits des migrants, la tolérance ; l'écologie tenait aussi une place prépondérante dans les thèmes choisis par les classes du cycle 3 au lycée.

Si le jury a primé des productions qui marquaient un engagement dans la formation citoyenne des élèves, il souhaite néanmoins rappeler que cet engagement citoyen n'est pas une condition imposée ainsi, les membres du jury seraient tout autant disposés, comme par le passé, à récompenser des productions moins engagées, évoquant tout autre thème et mobilisant toutes les ressources de l'imagination et de l'écriture.

Le jury rappelle que ce concours intitulé **l'Écrire et le Dire** lie deux verbes fondamentaux dans la mise en œuvre du projet, l'un ne saurait s'effacer par rapport à l'autre. Il est essentiel que la dimension littéraire du texte soit travaillée et que le travail de la voix, de l'environnement sonore participe pleinement au sens de la production. Ainsi, le jury a été particulièrement sensible, cette année, aux jeux d'échos, aux éléments sonores des productions qui devenaient des éléments de la narration mais également aux passages musicaux interprétés par des élèves.

Le jury souhaite attirer l'attention des professeurs sur trois points essentiels du concours :

- La production doit refléter une participation collective de la classe, lors de la phase d'écriture mais également de la mise en voix du texte. La production envoyée ne doit pas être uniquement le travail d'un petit groupe d'élèves, même élue par l'ensemble de la classe.
- La durée doit impérativement être respectée : il convient de ne pas dépasser les quatre minutes imposées mais également de veiller à ce que les deux minutes de production soient réellement atteintes et non comblées par de longues plages de silence. Les professeurs veilleront également à envoyer leurs productions sous format MP3.
- L'inscription au concours peut être reliée à un projet artistique et culturel. La classe peut être

accompagnée d'un écrivain, d'un artiste pour le travail d'écriture et de mise en voix. Néanmoins, le jury souhaite rappeler que le concours se suffit à lui-même, il ne s'agit donc pas de proposer une production réalisée dans le cadre d'un autre concours.

Nous souhaitons également attirer l'attention des futurs candidats sur la qualité d'oralisation du texte. Si le jury a parfois loué les qualités littéraires de certaines productions, la lecture trop peu expressive a parfois nui au texte ; nous conseillons aux classes de préparer la lecture, de travailler sur le rythme et la diction. Ce projet peut être mené dans le cadre de l'accompagnement personnalisé dans la mesure où il développe les compétences langagières des élèves en favorisant la coopération, la négociation entre pairs, en tenant compte des profils des élèves.

Des classes ont été invitées à évaluer les productions reçues. Leurs remarques et leurs appréciations ont été croisées avec celles du jury adulte qu'elles rejoignaient.

Les membres du jury ont apprécié de recevoir des fiches projet riches et détaillées qui leur ont permis de comprendre la démarche dans laquelle s'inscrivait la production. Les professeurs sont donc encouragés à fournir tous les éléments susceptibles d'éclairer le parcours de leur classe. Enfin, le jury s'est réjoui de découvrir, au travers de la fiche projet, les progrès réalisés par les élèves au travers de ce concours, que ces progrès soient de l'ordre du développement des compétences langagières ou des compétences citoyennes : coopération, écoute, respect et cohésion du groupe classe.

Nous vous invitons à prendre connaissance des productions lauréates mises en ligne sur le site Langage. Vous y trouverez également deux productions de grande qualité, publiées par le jury avec l'accord des enseignants qui n'ont pu, toutefois, être primées car ne répondant pas à l'ensemble du cahier des charges du concours

Au plaisir de vous retrouver lors de la prochaine édition du concours à la rentrée 2021.

Palmarès 2021

Catégorie Lycée

Premier prix : « Et si demain ? » 1^{ère} MCVA Lycée Lino Ventura à Ozoir-la-Ferrières

Deuxième prix : « Le harcèlement : en parler et apporter des solutions » 1^{ère} AGO2 Lycée Charles Baudelaire à Meaux

Catégorie Cycle 4

Premier prix : « Dire le sexisme ordinaire » classe de 3^{ème} Collège Jacqueline de Romilly à Magny-le-Hongre

Deuxième prix : « Où est Matthieu ? » classe de 4^{ème} Collège Pierre et Marie Curie à Villiers-sur-Marne

Troisième prix : « Miettes » Classe de 3^{ème} Collège Pierre de Beaumarchais à Meaux

Catégorie Cycle 3

Premier prix : « L'autre nous » Classe de CM1 École Jules Ferry à Vaujours